



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2022-200**

Séance publique du

29 juin 2022

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20220629- lmc1215266-DE-1-1
Date de signature : 04/07/2022
Date de réception : lundi 4 juillet 2022
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : CONVENTION POUR LA CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION INTITULÉE PROVISOIREMENT ' COLLECTIONNER L'ART NAPOLITAIN. CHEFS-D'ŒUVRE DE LA FONDATION DE VITO ' PRÉSENTÉE AU MUSÉE GRANET À L'ÉTÉ 2023

Le 29 juin 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre de la Verrière, 10 rue des Allumettes, 13100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 23 juin 2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Marc PENA, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Philippe KLEIN, Madame Dominique AUGÉY à Madame Fabienne VINCENTI, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Alain PARRA à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Anne-Laurence PETEL à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés sans pouvoir :

Madame Claudie HUBERT, Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Musée Granet et ses annexes

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2022

Nomenclature : 1.7
Actes spéciaux et divers

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : CONVENTION POUR LA CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION INTITULÉE PROVISOIREMENT ' COLLECTIONNER L'ART NAPOLITAIN. CHEFS-D'ŒUVRE DE LA FONDATION DE VITO ' PRÉSENTÉE AU MUSÉE GRANET À L'ÉTÉ 2023- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Musée Granet et le Musée National Magnin à Dijon, dont l'opérateur est la Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais (RMN-GP) s'associent pour réaliser, en 2023, une exposition consacrée à la peinture napolitaine du XVIIe siècle.

Cette exposition, intitulée provisoirement «Collectionner l'art napolitain». Chefs-d'œuvre de la fondation De Vito », sera présentée au Musée National Magnin à Dijon du 29 mars au 25 juin 2023, puis au Musée Granet à Aix-en-Provence du 15 juillet au 29 octobre 2023.

L'inauguration à Aix-en-Provence est prévue le 13 juillet 2023. Elle présentera les chefs-d'œuvre napolitains du XVIIe siècle, de la collection de Joseph De Vito qui est administrée par la Fondazione Giuseppe et Margaret De Vito pour l'Histoire de l'Art Moderne à Naples.

Cette manifestation entend faire connaître au public cette collection restée à ce jour inédite en France et mettre en lumière la figure de connaisseur et de chercheur passionné que fut Joseph De Vito.

Le Musée Granet et le Musée National Magnin s'associent dans ce projet en raison de l'important nombre de pièces de leurs collections permanentes portant sur Naples au XVIIe siècle. Chaque musée présentera, aux côtés de la collection De Vito, une sélection des meilleures œuvres de son fond.

Ce projet donne lieu à un co-commissariat, assuré par les conservateurs des deux musées et la directrice scientifique de la fondation De Vito, dont l'organisation est précisée dans une convention qui sera proposée au Conseil Municipal à l'automne 2022, ainsi que d'une mise en commun d'achats de prestations pour organiser l'exposition, portant sur :

- La conception de la scénographie et du graphisme de l'exposition,
- Services d'assurance des œuvres faisant l'objet de prêts,
- Services de caisserie, de transport et de logistique des œuvres faisant l'objet de prêts.

Pour ce faire, un groupement de commande, constitué entre la Ville et la RMN-GP, est ainsi envisagé, donnant lieu à une convention constitutive du groupement, conformément à l'article L2113-7 du Code de la Commande Publique.

La convention, ci-jointe en annexe, définit les modalités de fonctionnement de ce groupement et les missions imparties aux membres du groupement.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la convention de groupement de commande avec la RMN-GP agissant pour le Musée Magnin dans le cadre de l'exposition « Collectionner l'art napolitain. Chefs-d'œuvre de la fondation De Vito »,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Madame l'Adjoint délégué aux Musées à signer, au nom de la Ville d'Aix-en-Provence, la convention de groupement de commande avec la RMN-GP, dans le cadre de l'exposition « Collectionner l'art napolitain. Chefs-d'œuvre de la fondation De Vito ».

DL.2022-200 - CONVENTION POUR LA CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE
DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION INTITULÉE PROVISoireMENT ' COLLECTIONNER
L'ART NAPOLITAIN. CHEFS-D'ŒUVRE DE LA FONDATION DE VITO ' PRÉSENTÉE AU
MUSÉE GRANET À L'ÉTÉ 2023-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

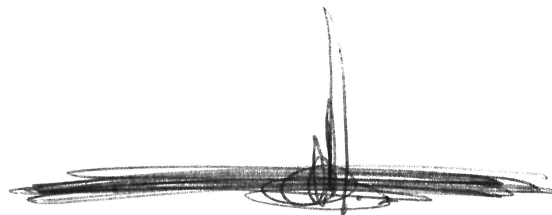
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/07/22
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00